



# Appel à projets pour l'année 2026

## Objectifs

Le [Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique](#) (FCEA) soutient des initiatives de qualité dans les domaines de la recherche et de l'intendance, axées sur les espèces et les habitats de l'Arctique canadien. Le WWF-Canada s'appuie sur des partenariats avec des organisations autochtones et sur les meilleures données disponibles pour défendre conjointement des politiques et des lois efficaces en matière de conservation de l'Arctique. Nous avons le plaisir de lancer cet appel à projets 2026 dans le but de mieux identifier les initiatives susceptibles de générer des résultats significatifs pour la conservation des espèces arctiques et des communautés qui en dépendent.

## Admissibilité

Les candidat.e.s de tous les horizons (organisations de chasseur.se.s et de trappeur.se.s, gouvernements, universités, chercheur.se.s indépendant.e.s, ONG, etc.) et issu.e.s de tout domaine de recherche (savoir autochtone, Inuit Qaujimajatuqangit, sciences naturelles, sciences sociales, etc.) peuvent déposer leur proposition. Les projets peuvent se dérouler n'importe où dans le Nord canadien, toutefois les projets basés au Nunavut seront priorités. Les candidat.e.s peuvent demander jusqu'à 25 000 \$ CAD par année. Les propositions de projets pluriannuels sont admissibles, mais le financement sera déterminé sur une base annuelle.

## Critères d'évaluation

- 1) Résultats anticipés en matière de conservation  
Les candidat.e.s doivent identifier les cibles de conservation de leur projet, à la fois réalistes et tangibles pour les espèces et les habitats. Il.elle.s doivent aussi expliquer en quoi un partenariat avec le WWF-Canada facilitera l'atteinte de leurs objectifs (p. ex. : À quel processus décisionnel votre projet contribuera-t-il? Quels seront les changements concrets découlant du succès de votre projet? De quelles façons les communautés et les espèces bénéficieront-elles de votre travail?)
- 2) Implication des communautés du Nord et pertinence des propositions pour ces communautés  
Les candidat.e.s doivent expliquer les répercussions de leur projet sur les communautés nordiques; exposer brièvement l'implication des gens du Nord, que ce soit comme membres du projet ou de l'équipe de réalisation; et démontrer le soutien communautaire au projet par une lettre d'appui si le.la candidat.e n'est pas un.e représentant.e. de l'organisation autochtone locale.

- 3) Pertinence pour la Stratégie nationale inuite sur la recherche  
Pour des projets dans le grand territoire Inuit Nunangat, les candidat.e.s non Inuits sont encouragés à démontrer comment leur projet est lié à la [Stratégie nationale inuite sur la recherche](#) (en anglais et inuktitut seulement).
- 4) Pertinence vis-à-vis des cibles de conservation du WWF-Canada pour l'année 2026  
Les candidat.e.s doivent exposer spécifiquement, dans leur proposition, la manière dont leur projet générera des résultats concrets en lien avec les priorités de conservation arctique 2026 du WWF-Canada, qui sont en pièce jointe de cet appel à projets.

### **Échéancier de dépôt des candidatures**

Les propositions seront acceptées et révisées de façon continue tout au long de l'année. Nous encourageons les candidat.e.s à discuter de leur projet avec le personnel du WWF-Canada en amont du dépôt pour contribuer au développement d'une proposition qui sera retenue. Les propositions finales doivent être déposées au moins six semaines avant la date de début d'un projet.

### **Présentation des propositions**

Les propositions peuvent être soumises en français, en inuktitut ou en anglais, selon la présentation qui suit\* :

- I. Introduction : historique et contexte du projet
- II. Description du projet
  - a. Objectifs, Méthodes, Plan de travail
- III. Résultats anticipés et, lorsque disponibles, une liste des bénéfices directs mesurables en matière de conservation, accompagnés d'un échéancier
- IV. Pertinence pour les communautés nordiques, implication de résident.e.s du Nord dans le projet et une lettre d'appui d'une organisation communautaire représentative si cela s'applique
- V. Liste des principaux partenaires du projet
- VI. Budget exhaustif incluant le financement confirmé ou anticipé provenant de sources externes ainsi qu'une mention détaillée de la manière dont les fonds alloués par le WWF-Canada seront dépensés (le salaire journalier de chaque membre du personnel doit être précisé)

\*Les organisations nordiques peuvent déposer leur proposition sous un format différent. Tout individu ou groupe ayant besoin d'assistance pour la préparation de la proposition est encouragé à communiquer avec nous pour discuter informellement du projet envisagé.

### **Conditions d'octroi des fonds**

Les candidat.e.s seront avisé.e.s du statut de leur proposition de quatre à six semaines après la date du dépôt. Les récipiendaires devront ensuite négocier et signer un accord de contribution avec le WWF-Canada. Ce processus doit avoir été complété avant le début du projet et le déboursé de tout cout associé. Le WWF-Canada n'exigera pas ni ne détiendra la propriété de quelque donnée que ce soit des projets financés à travers le FCEA.

Les récipiendaires déposeront jusqu'à trois parties de rapports durant la durée de la période de projet :

a) Un rapport provisoire

Environ un mois après la fin des principaux travaux du projet, les récipiendaires devront soumettre un rapport provisoire, suivant un gabarit fourni par le WWF-Canada, décrivant la réalisation du projet, les résultats préliminaires, le plan de travail mis à jour, et un rapport financier des fonds dépensés à cette date.

b) Un ensemble de contenus visuels

Dans certains cas, les récipiendaires devront soumettre une quantité prédéfinie de contenus visuels (photos, vidéos, cartes, etc.) qui pourront être utilisés, en partenariat avec le WWF-Canada, à des fins communicationnelles. La quantité, les formats ainsi que les termes et limites d'utilisation seront déterminés avant la signature de l'accord de contribution.

c) Un rapport final

Les récipiendaires devront soumettre un rapport final à la fin de la durée de l'entente. Ce rapport suivra un gabarit fourni par le WWF-Canada et inclura une conversation sur les résultats du projet, sa pertinence en matière de conservation, en incluant toutes les données pertinentes, une évaluation du succès de l'initiative, tout plan pour le futur, ainsi que les états financiers complets.

Les récipiendaires doivent pouvoir démontrer, sur demande, qu'il.elle.s détiennent les polices d'assurance et les permis nécessaires avant la signature de l'accord de financement. Dans certains cas, les récipiendaires devront mentionner l'aide financière apportée par le WWF-Canada lors de toute présentation, publication ou événement se rapportant au projet.

### Pour renseignements :

Les propositions doivent être acheminées à l'adresse [arcticspecies@wwfcanada.org](mailto:arcticspecies@wwfcanada.org). Toute question sur le Fonds pour la conservation des espèces de l'Arctique du WWF-Canada doit être adressée à Missy MacLellan, spécialiste associée, Espèces et écosystèmes arctiques, à l'adresse [mmaclellan@wwfcanada.org](mailto:mmaclellan@wwfcanada.org), ou 438-454-5582.



## Priorités en matière de conservation en 2026

### Habitats arctiques

- Soutien aux projets d'aire protégée et de conservation autochtone (APCA) à tout stade de développement.
- Initiatives permettant aux groupes communautaires de participer à la planification de l'aménagement du territoire, aux évaluations d'impact environnemental, aux évaluations des stratégies environnementales, au processus d'inscription des espèces en péril, etc.
- Études sur l'efficacité ou le besoin d'amélioration des aires protégées existantes.
- Projets démontrant le potentiel de possibilités économiques des programmes de conservation pour les communautés nordiques.
- Projets qui ont pour sujet l'Extrême-Arctique, notamment Tuvaijuittuq, Pikiyasorsuaq et le Dernier refuge de glace.

### Mammifères marins

- Compréhension des effets du bruit sous-marin, du bris des glaces et des marées noires sur les mammifères marins.
- Compréhension de l'impact des contaminants produits par les navires (carbone noir, eaux grises, métaux lourds, espèces envahissantes, microplastiques, effluents d'épurateurs, etc.) sur les mammifères marins et les habitats marins de l'Arctique.
- Identification de l'habitat essentiel des mammifères marins, avec un intérêt particulier pour les couloirs de migration.
- Conduite de la surveillance et de la gestion des baleines migratrices par la science, des initiatives communautaires ou une combinaison des deux.
- Évaluation ou conception des mesures utilisées pour réduire les effets de la perturbation issue des navires sur les mammifères marins.
- Évaluation des répercussions des perturbations issues de la navigation sur les morses à leurs sites d'échoueries.

### Caribous de la toundra

- Recherche pour approfondir notre compréhension des effets qu'ont les routes, les activités minières, les hélicoptères et d'autres formes de perturbations sur les caribous et leurs habitats.
- Identification et définition de l'habitat essentiel du caribou.
- Actions contribuant à la création ou à l'exécution de plans de gestion ou de stratégies de rétablissement des populations de caribous.

### Ours polaires

- Recherches contribuant à la compréhension des facteurs contribuant aux conflits avec les ours polaires dans les communautés.
- Élaboration et application de méthodes visant à réduire les conflits entre les ours et les humains.
- Projets faisant le pont entre les savoirs autochtones, le Qaujimajatuqangit inuit et la compréhension scientifique des ours polaires.
- Délimitation et caractérisation des habitats importants pour les ours polaires, actuellement et pour l'avenir.